

Puériculteur (trice)

Mission de protection maternelle et infantile

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT LOCAL
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT
SPORT
CULTURE
TOURISME

<u>Référence métier</u> : puériculteur (trice)	
<u>Date de prise de fonction souhaitée</u> : 06/09/2017 (au 26/12/2017 inclus)	
<u>Date limite de dépôt de candidature</u> : 30/06/2017	
<u>Direction concernée</u> : Direction de la solidarité départementale	<u>Lieu d'affectation</u> :
<u>Service concerné</u> : Service social et de la prévention (responsabilité hiérarchique) <u>Positionnement dans le service</u> : sous la responsabilité fonctionnelle du responsable du service de la protection maternelle et infantile, et sous la responsabilité hiérarchique du responsable de CSD	Circonscription de la solidarité départementale Croix rouge 26 rue Jean-Louis DEBAR <u>51071 – REIMS Cedex</u>
<u>Missions du Service / Rôle de l'agent</u> : Les missions de la puéricultrice s'inscrivent dans le cadre de la mission de protection et promotion de la santé, de la famille et de l'enfance (enfants de 0 à 6 ans) telle qu'elle est définie dans le code de la santé publique, du code de l'action sociale et des familles et du décret relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmiers du 29 juillet 2004.	
Elle intervient sur un secteur géographique pour : mener des actions de promotion, de prévention et d'éducation à la santé de l'enfant dans sa famille et dans ses lieux de vie, en concertation avec tous les services médicaux et médico-sociaux - effectuer un soutien à la parentalité - évaluer les besoins individuels et collectifs sur son secteur et contribuer à l'élaboration de projets individuels ou collectifs en faveur de l'enfance et de la famille - participer à la prévention des handicaps : dépistage précoce, information des familles, accompagnement des enfants et de leur famille - participer à la mission aide sociale à l'enfance : prévention de la maltraitance, évaluation et accompagnement - participer à l'agrément, à l'accompagnement et au suivi des assistantes maternelles. Dans le respect du secret professionnel et de la Charte éthique du département, elle inscrit ses activités en lien avec les autres missions du Département et participe à la mise en œuvre des politiques départementales de santé, au sein d'un partenariat qui peut être local et départemental (hôpitaux, médecins libéraux, service de psychiatrie infantile et/ou adulte, personnels paramédicaux, structures d'accueil de la petite enfance, Education nationale, justice, administrations, associations, etc.).	
CADRE D'EMPLOIS / STATUT	
<u>Catégorie (A, B, C)</u> : A <u>Filière</u> : Médico-sociale <u>Grade</u> : cadre d'emplois des puériculteurs (trices) territoriaux	
DESCRIPTIF DU POSTE	
<u>Organisation du travail (temps complet / non complet / Horaires)</u> : Temps complet <u>Mission(s) principale(s)</u> : en lien avec la sage-femme de PMI, assure un suivi de la maman et de son enfant. <u>Activités annexes</u> : participe à la prise en charge des enfants dans leur famille	
DETAILS DES ACTIVITES PRINCIPALES	
<u>Prévention primaire</u> : <ul style="list-style-type: none"> ▪ en lien avec la sage-femme de PMI, elle peut rencontrer les futures mères à domicile ou en établissements d'accouchement pour préparer l'arrivée de l'enfant, ▪ elle peut effectuer des visites de nouveau-nés en établissements d'accouchement, ▪ elle propose des visites post-natales à domicile, ▪ elle suggère un accompagnement à domicile, à la C.S.D ou dans les différents lieux de vie de l'enfant, ▪ elle organise et participe aux consultations de Jeunes Enfants: bilan médical mais aussi lieu d'écoute et d'éducation à la santé, ▪ elle organise et participe aux bilans de santé ou dépistages (lorsqu'elle est seule), réalisés auprès des enfants scolarisés en écoles maternelles moyenne section, ▪ selon les besoins du secteur, elle organise, met en place et anime des groupes parents/enfants et propose des actions d'éducation à la santé. <u>Prévention secondaire</u> : dans le cadre de la prévention de la maltraitance, elle participe à la prise en charge des enfants dans leur famille. Suite à une information préoccupante, elle participe à l'évaluation de la situation familiale, propose des moyens d'aide, <u>Agrément des assistantes maternelles</u> : elle participe à l'agrément et au suivi des assistantes maternelles et, dans ce cadre, à des actions collectives d'accompagnement.	
PROFIL DU POSTE	
<u>Savoirs</u> : maîtriser la technique de l'entretien en face à face, <u>Savoir-faire</u> : capacité d'observation et d'analyse objective des situations / bon niveau rédactionnel : être capable de rédiger des rapports, des notes de synthèse / capacité au travail en équipe, en interne et avec les partenaires extérieurs / sens de la relation : capacité d'écoute, d'ouverture aux autres et de dialogue, <u>Savoir-être</u> : sens organisationnel : être capable de fixer des objectifs de travail, d'élaborer un projet, de mettre en œuvre les moyens adaptés / capacité d'évolution : être capable de réflexion sur ses pratiques professionnelles	
<u>Diplôme requis</u> : DE de puéricultrice	

Curriculum vitae et lettre de motivation à adresser au :

Département de la Marne
 Direction des Ressources Humaines et des Affaires Juridiques
 Service des Recrutements et de la Gestion des Effectifs
 2 bis rue de Jessaint
51038 – CHALONS EN CHAMPAGNE Cedex

ou

recrutement@marne.fr

☛ Si vous êtes titulaire de la Fonction Publique, veuillez nous adresser votre dernier arrêté de situation.

☛ Retrouvez toutes nos offres sur : www.marne.fr

